



DOCUMENT INSCRIPTION EUSKADI CUP CAMP

Stage de hockey sur glace mineur (2015 à 2006 inclus)

Du lundi 31 Juillet 2023 au samedi 5 aout 2023

Du lundi 07 août 2023 au samedi 12 août 2023

Patinoire de la barre à Anglet (64600)

Document à retourner par voie

postale ou par mail :

- MATHIEU CYR 207 Avenue de l'Adour 64600 Anglet
- euskadicupcamp@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Club :

Numéro de licence FFHG :

Nombre d'année de hockey :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Nom(s)/Prénom(s) des parents/tuteur :

Tel portables parents/tuteurs : /

Adresse mail parents/tuteurs :

Taille t-shirt : 5/6 ans 7/8ans 9/10ans 11/12ans 13/14ans XS S M L XL

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

INFORMATIONS PERSONNELLES (ces données resteront confidentielles) (en plus de la fiche sanitaire de liaison) :

Régime spécial :

Allergie/intolérance alimentaire :

Phobie(s) :

Est-ce que l'enfant sait nager ? OUI NON

Autres informations nécessaires au bon déroulement du stage de l'enfant :



CHOIX DES FORMULES

FORMULE Demi-pension : 400€

Cette formule comprend : (plage horaire de 7h à 17h)

- Les heures de glace (3h/j)
- Les heures de hors glace (1h/j)
- La dotation vestimentaire (Maillot et t-shirt du stage)
- Une activité ludique et sportive autour de l'Océan par jour
- Repas du midi + collation

FORMULE Pension Complète : 575€

Cette formule comprend la formule demi-pension plus :

- La prise en charge de l'enfant de la fin de la journée jusqu'au lendemain matin avec repas du soir et petit déjeuné.

(L'enfant peut être pris en charge au dortoir de la patinoire ou bien en famille d'accueil (d'un enfant d'Anglet participant au stage), merci de nous indiquer si vous ne souhaitez pas qu'il dorme en famille

Cochez-la(les) semaine(s) ainsi que la formule que vous souhaitez : (remise de 10% pour les enfants qui font les deux semaines.

Semaine du 31 juillet au 5 août 2023 :

Semaine du 7 au 12 août 2023 :

Demi-Pension 400 €

Pension complète 575 €

Acceptez-vous que l'enfant soit hébergé en famille d'accueil* (oui ou non) :

Un rabais de 50€/enfant est accordé aux familles qui hébergent des enfants. Si oui veuillez nous le mentionner, un formulaire complémentaire vous sera envoyé.

Je souhaite héberger : 1 enfant 2 enfants 3 enfants

* Les familles d'accueils sont des parents d'enfants qui font également le stage à la même période, dans la même catégorie d'âge et validés par l'Euskadi Cup. Toutes les infos les concernant vous seront donnés en amont.



L'inscription ne sera prise en compte qu'avec le règlement d'un acompte de 100€ à l'ordre :

EUSKADI CUP

Il est possible de régler le stage en plusieurs fois, dans ce cas-là, contacter nous directement pour convenir d'un accord. Le solde définitif du stage devra être versé, au plus tard, 15 jours avant le début du stage. En cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage sans motif e, l'Euskadi Cup retiendra l'acompte versé pour les frais fixes engendrés.

Le planning vous sera communiqué une fois votre inscription validée.

J'autorise l'Euskadi Cup à utiliser dans le cadre pédagogique (site internet, journal, publications, reportages) les photos et vidéos du stage sur lesquelles mon enfant pourrait figurer, sans pour autant indiquer son identité.

En cas d'accident ou de blessures survenus au cours du stage, pour manquement au règlement, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables.

Je soussigné(e) autorise mon enfant a participé à l'Euskadi Cup Camp et certifie avoir pris connaissance du règlement ci-après. J'atteste qu'il est licencié. En cas d'urgence, j'autorise le directeur du stage à faire transporter mon enfant dans un centre hospitalier et à lui faire donner tous les soins médicaux nécessaires

A

le :

Signature du responsable légal :

Pièce à joindre :

- ✓ La fiche d'inscription dûment remplie.
- ✓ La fiche de liaison sanitaire
- ✓ La photocopie recto/verso de la pièce d'identité du stagiaire.
- ✓ Une attestation de responsabilité civile vie privée et individuelle accident.
- ✓ La photocopie de la licence FFHG 2022/2023
- ✓ Le chèque ou l'espèce d'un montant de 100€ à l'ordre de l'Euskadi Cup ou la totalité du stage. (Pour les paiements en plusieurs fois ou par virement nous contacter)



REGLEMENT DU EUSKADI CUP CAMP

• Règles de vie pour les stagiaires.

Afin de permettre le bon déroulement du stage, chaque stagiaire devra s'adapter aux règles de conduite et de discipline, tant individuelle que collective, mises en place par l'Euskadi Cup:

- Respect des horaires (glace et hors glace).
- Respect du matériel mis à disposition par l'Euskadi Cup.
- Respect des locaux
- Respect du personnel travaillant à la patinoire ainsi que de l'encadrement.
- La place individuelle du stagiaire dans le vestiaire ainsi que ce dernier devront être rangés et propres avant, pendant et après les entraînements.
- Si pour une raison de force majeure, un entraîneur ne peut assurer l'encadrement du stage, il sera remplacé sans que les stagiaires en soient avertis.
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursés :
 - en cas d'annulation après inscription définitive, sauf cas de force majeure ;
 - si les organisateurs ne sont pas informés du départ du stagiaire ;
 - en cas d'abandon en cours de stage ;
 - en cas d'absence à un ou plusieurs entraînements.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de maladie. Il en va de même en cas de détériorations ou vol d'effets personnels.
- Le transport du stagiaire, de son domicile au lieu du stage et retour, s'effectue à ses frais et sous son entière responsabilité si il n'est pas en pension complète.
- En cas d'accident ou de blessures survenus au cours du stage par manquement au présent règlement, les organisateurs ne pourront être tenus responsables.

Chaque stagiaire accepte ces règles en validant son inscription.

Aucune attitude violente, irrespectueuse, dégradante ou discriminatoire ne sera acceptée.

Les vols et les détériorations volontaires sont de la responsabilité du stagiaire ou de sa famille.

Tout manquement grave au bon déroulement du stage pourra entraîner le renvoi du stagiaire qui ne pourra alors exiger aucun remboursement.

- Frais médicaux : le directeur du stage pourra être amenée, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie, transport, etc...) qui devront être remboursées par le stagiaire ou sa famille.

- Assurance : Le stage est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile à l'occasion des stages et activités proposées. Tout autre accident et / ou blessure doit être couvert par l'assurance personnelle des responsables légaux du stagiaire ou du stagiaire lui-même.



TROUSSEAU

Dans un sac personnel qui restera au dortoir ou chez l'hébergeur pour les pensions complète :

- Chaussures de sport (des vraies baskets)
- Survêtement, short
- Sac pour linge sale
- Nécessaire de toilette
- Maillot de bain (slip pour les garçons).

Dans le sac de hockey qui restera à la patinoire :

- Equipement complet de hockey sur glace (prévoir 1 crosse pour la glace et 1 pour le hors glace)
- Patins affûtés* (possibilité d'affûter sur place)
- 2-3 quatre-pattes (sous-vêtements de sport) marqués au nom de l'enfant
- 1 pipette, 1 Serviette, Nécessaire de douche (gel douche, shampooing) ;
- une boîte de double peau et quelques pansements pour les ampoules.

* Des patins pas suffisamment ou mal affûtés empêchent l'apprentissage du patinage mais aussi la progression du maniement qui nécessite des appuis de qualité. →

Si votre enfant a un téléphone portable, une tablette ou une console pour le stage, merci de le signaler à l'encadrement le 1er jour du stage. → Ils seront éteints et gardés par l'encadrement pendant la journée, ils pourront les récupérer après la journée de stage pendant le temps libre et seront repris le soir avant de dormir.

Si les règles ne sont respectées, ils seront confisqués par l'encadrement et redonnés en fin de stage.
→ Si votre enfant a de l'argent de poche sur lui pour le stage, le signaler également à l'encadrement.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

La fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 27 février 2023 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

ACCINATIONS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Coqueluche				Haémophilus	
Polio				Rubéole-Orillons-Rougeole	
Hépatite B				Autres (préciser)	
Pneumocoque					
BCG					

LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Prend-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice), un médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez :

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lunettes, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, et.....

.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE TEL PORTABLE

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE TEL PORTABLE

NOM ET TEL MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e) responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :